

Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON)

Prochaine réunion mercredi 25 janvier 2017 à 20h30 à l'école Carnot

Compte rendu de la réunion du mercredi 28 septembre 2016

Une cinquantaine de personnes présentes à cette 27^e réunion, dont Hugo Leclerc et Samuel Besnard (élus référents), Erwan Nguyen (chargé de mission Grand Paris).

Absents excusés : Camille Vielhescaze (adjoint au maire), Claire Lemeunier (responsable du développement social urbain), Claude Plan.

Accueil des participants, présentation des membres de l'équipe d'animation du Comité de Quartier Ouest-Nord.
Animateur de séance : Jacques Valin. Secrétaire de séance : Claude Fournigault.

Suite à un incident technique, la projection de l'ordre du jour et du diaporama n'a pas pu se faire.

Intervention d'Erwan Nguyen, chargé de mission Grand Paris-Ville de Cachan:

Dernières informations sur le chantier Gare :

L'escalier provisoire servant à la sortie du quai du RER B en provenance de Paris, situé rue du Docteur Gosselin, sera mis en service avant la fin 2016. Les travaux préparatoires de la future gare se poursuivent. La démolition de l'ancien marché Carnot et des commerces situés à côté est maintenant terminée. La déconstruction de l'hôtel Kyriad qui a démarré va se prolonger jusqu'en décembre 2016. Les matériaux seront réutilisés pour le remblai des sous-sols. Un 2^e chantier mené par la RATP dans le cadre du projet a lieu à l'emplacement de l'ancien marché et de la rue de la Coopérative. Enfin, l'installation du chantier et le déplacement de l'ensemble des câbles qui passent au niveau des quais de la gare dans des caniveaux provisoires rue de la coopérative et de la place du marché Carnot vont se dérouler jusqu'à l'été 2017.

La rue de la Coopérative sera fermée jusqu'au 1^{er} trimestre 2018. On ne sait pas, actuellement, si elle sera rouverte après.

Réponse aux questions posées lors du dernier comité de quartier - Hugo Leclerc

Lors du dernier comité de quartier, de nombreux problèmes concernant le stationnement et la circulation dans le quartier ont, une fois de plus, été abordés. La commission émanant du comité de quartier avait exposé ses propositions. Une réunion sur ces sujets, entre les membres de la commission et les services techniques de la mairie qui feront part de leurs travaux, aura lieu le mercredi 19 octobre. Par rapport aux parkings publics qui pourraient accueillir davantage de voitures, il faudrait faire des propositions de signalétique.

M. Leclerc indique également ce qui a été fait en matière de propreté urbaine à l'aide de diverses organisations, des idées souvent bienvenues, de jolies poubelles implantées, mais hélas volées. Autre marque d'incivilité : de nombreuses décharges sauvages. Les quatre policiers de surveillance sur Cachan ne peuvent pas tout faire.

Paroles des habitants :

Problèmes dus au manque d'informations pour les riverains subissant les inconvénients provoqués par les travaux (fermeture de la rue de la Coopérative posant des problèmes d'accès aux garages et aux rues avoisinantes), mécontentements à cause des bruits, durant parfois 24/24 heures, gêne dans les déplacements de personnes âgées, ramassage des poubelles ... Il demeure des incertitudes concernant les expropriations dans la rue de la Coopérative, des procédures sont en cours.

Pour les travaux de désamiantage il semblerait que les consignes de sécurité aient été respectées.

Il est à noter une inquiétude des habitants de l'impasse Benoit Guichon par rapport à la restructuration du quartier.

Autre problème évoqué au sujet de la future circulation piétonne près de la nouvelle Gare : les flux très importants redoutés par les riverains. Comment seront gérées les 90 000 personnes utilisatrices du nouveau métro (parkings...). Il est répondu que 60 000 personnes seront en transit entre les 2 métros et n'auront donc pas besoin d'accéder à la gare ou de garer une voiture.

Une malpropreté importante est constatée. Comment faire pour que les règlements soient respectés ? Des trafics et des problèmes d'insécurité sont signalés rue de la Gare et rue Gosselin. Des parents évoquent la crainte pour leurs enfants de sortir dans la rue !

Rappel sur une demande de concertation avec les habitants et les commerçants du quartier en amont des différents projets.

Samuel Besnard, élu référent, indique sa responsabilité au comité technique du chantier, comités de pilotage et de suivi, et il assure ne pas hésiter à faire remonter les problèmes soulevés tant auprès des élus que des instances techniques.

Question : Le conseil municipal de la Ville de Cachan s'est engagé en février 2016 dans une démarche de labellisation du quartier Gare en tant que "Éco-Quartier" : De quoi s'agit-il ?

Réponse : *Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Le Ministère de l'égalité des territoires et du logement s'est doté en décembre 2012 d'un référentiel en matière d'aménagement durable. Des textes de référence posent également les principes de la ville durable. La labellisation exige de répondre aux 20 engagements figurant dans la Charte des ÉcoQuartiers.*

Des riverains auraient souhaité en savoir davantage sur les retombées pratiques de ce label ; la question reste à documenter.

Divers :

- Le Commissariat de Cachan est fermé au public depuis l'état d'urgence, d'où la nécessité de se rendre au Kremlin Bicêtre pour les dépôts de plainte ou de main courante. Réponse : *Le Commissariat de Cachan est de nouveau ouvert au public.*

- RD 920 : la réfection de la RD920 est toujours à l'étude. Réponse : *Des discussions ont lieu en ce moment pour essayer d'harmoniser les points de vue des quatre villes concernées et celui des deux départements 92 et 94.*

Le comité de quartier rappelle qu'il est demandeur d'une concertation avec les riverains, en préalable à toute décision définitive sur ce projet.

- Deux habitants de la rue de l'Espérance nous informent qu'ils ont été sollicités par courrier, par un promoteur, pour l'achat de leur bien immobilier, afin de construire un immeuble.

Cachan Soleil :

Christine Blondel, habitante du quartier des Lumières, nous informe de la création de l'association « Cachan Soleil ». Cette association regroupe des citoyens qui ont un projet local et participatif de production d'électricité photovoltaïque sur le territoire de Cachan et des communes voisines. L'objectif est à la fois de développer la production d'énergie renouvelable afin de lutter contre le dérèglement climatique, et de sensibiliser les habitants aux questions relatives à la gestion de l'énergie (sobriété, efficacité, renouvelables). Il s'agit de créer une société coopérative qui va installer des panneaux photovoltaïques sur plusieurs toits, en louant ces toits à leurs propriétaires, publics ou privés, l'électricité fournie étant revendue à un fournisseur d'électricité.

Pour toute information : cachan.soleil@gmail.com ou 06 30 99 43 04

Fin de la réunion à 23h10.

Pour poser des questions ou donner des informations, participer à une commission ou à l'équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : coqon.cachan@gmail.com

Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>